



Séparation - enfants - prêt

Par **Mini75**, le **20/04/2010** à **15:48**

Bonjour,rrnrJe suis en cours de séparation avec mon conjoint. Nous ne sommes pas mariés. Nous avons 2 enfants de 7 et 2 ans. Nous avons également fait construire une maison il y a 4 ans.rnLa situation financière n'est pas fameuse car je suis assistante commerciale à temps partiel (en congé parental) tandis qu'il est au chômage (actuellement, il vend des mutuelles en porte à porte aux particuliers. Payé sur commission. LA dernière à été touchée en décembre de 200 € environ). Il touche 900€ de chômage par mois jusqu'en septembre.rnOr, cela fait maintenant un mois et demi que je suis partie avec les enfants (hébergé chez ma maman) du domicile, j'ai un nouvel appartement à partir de la semaine prochaine.rnIl refuse de vendre la maison mais ne peut pas racheter le prêt (montant des remboursements mensuels : 900€).rnJ'ai demandé ma désolidarisation du compte joint, mais la banque fait trainer depuis le mois de février. Une première fois pour une histoire de contrat de prévoyance à présent cloturé, mais il reste un délai de plus de 4 semaines pour traiter ma nouvelle demande. Pendant ce temps, monsieur continue d'utiliser le compte joint sur lequel est prélevé le prêt (donc incloturable !). rnJe suis prête à laisser partir la maison aux enchères mais il continue à trouver de l'argent pour combler le découvert, ce qui bloque toutes démarches de vente.rnDe plus, il est de plus en plus agressif, lorsqu'il a les enfants, j'ai peur. Je ne veux pas tomber dans la paranoïa mais les enfants sont toujours très perturbés quand ils reviennent après un week end chez lui.rnOn me conseille d'attendre mais la séparation est affirmée pour moi depuis plus de 6 mois. J'ai attendu et supporté la situation durant 5 mois de vivre avec lui après la décision de séparation, avant de prendre la décision de partir car cela n'était plus supportable.rnPouvez vous m'aider ? Je souhaite lancer des procédures pour l'obliger à la vente ou à racheter le prêt, afin que je n'en sois plus redevable.rnEn gros, je suis coincée. Il a ce don de faire trainer les choses, de n'être touché par rien. Il ne se préoccupe de rien. Quand je lui laisse les enfants, je dois lui apporter couches et gouter. Il ne me donne aucune pension. Il ne voit pas pourquoi. Je dois voir le JAF pour régler cela, mais je devrais me battre chaque mois pour avoir quelque chose et m'assurer qu'il prenne bien soin d'eux quand il les a.rnMerci pour votre

aide.